

DIMANCHE 17 MARS 2024



2023 : Vainqueur – Pierre THIERRY (MORBIHAN - FYBOLIA - GOA)

L'OLYMPIC CYCLISTE DE LOCMINE VOUS PRESENTE
LA 44^{ème} FLECHE DE LOCMINE

Souvenir Henri LE BRAS

EPREUVE FEDERALE
ELITE NATIONALE – OPEN 1

LES OFFICIELS DE L'ÉPREUVE

☐ DIRECTION :

Président :	Arnaud ROBIN (06.09.38.57.94)
Secrétaire :	Stéphane LE CLAINCHE (06.89.33.39.49) laflechedelocmine@hotmail.com
Trésorier :	Bernard GUILLEMOT (07.63.12.56.56)

☐ COLLEGE DES ARBITRES :

Président du Jury :	Corentin BOUGEARD
Arbitre Titulaires 1 :	Christophe LE DASTUMER
Arbitre Titulaires 2 :	Micheline LE MOIGNE
Juge à l'arrivée :	Raymond NIVOL
Arbitre Moto 1 :	Mickaële LE DU
Arbitre Moto 2 :	

☐ ORGANISATION :

Animateur :	
Circuit itinéraire :	Joël LE YONDRE (06.50.34.70.95)
Moto-Info :	
Ardoisier :	Christian LE BELLEGO
Médecin :	Docteur PHILIPPON
Liaison Radio VHF :	HERMINE SERVICE COURSE
Motos Sécurités :	MAS 56
Classements Grimpeurs et Primes :	Arbitres
Podium :	Jean-Luc Le Texier
Vidéo Finish :	André COUE
Responsable Dossards :	Arnaud Robin
Responsables Départ :	Robert CORFMAT, Dominique LORIC
Rédaction Classement Informatique :	Amélie LORIC
Voiture neutre n° 1 :	Hermine Course
Voiture neutre n° 2 :	OC Locminé
Ambulance :	Ambulance 56

REGLEMENT PARTICULIER

ARTICLE 1. ORGANISATION

La Flèche de Locminé est organisée par l'OC Locminé sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Elle se dispute le DIMANCHE 17 MARS 2024.

ARTICLE 2. TYPE D'ÉPREUVE

L'épreuve est inscrite au calendrier FFC et est classée Fédérale Elite Nationale .

ARTICLE 3. PARTICIPATION

Conformément à l'article 2.1.005 du règlement FFC, l'épreuve est ouverte aux équipes suivantes :

- . Equipes Continentales UCI Françaises ;
- . Equipes Nationales* ;
- . Equipes étrangères régionales et de clubs* ;
- . Equipes FFC : coureurs Elites
 - Pôle ;
 - Equipes de Division Nationale,
 - Equipes des comités régionaux
 - Equipes des comités départementaux
 - Equipes de clubs

* un maximum de 3 équipes étrangères sera autorisé.

Conformément à l'article 2.2.003 du règlement FFC, étant donné que la participation individuelle est admise, le nombre de coureurs par équipes est limité à 8, une tolérance étant toutefois admise.

ARTICLE 4. PERMANENCE

DE 12H15 A 12H30 : REUNION DU COLLEGE ARBITRES

La permanence de départ se tient, le DIMANCHE 17 MARS 2024 de 12 h à 13 h 15 à la Salle annexe de la mairie de Locminé (bâtiment situé sur la gauche de la mairie).

La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement FFC, en présence des Membres du Collège des Arbitres, est fixée à 12 h 30 et aura lieu à la mairie annexe de Locminé.

ARTICLE 5. RADIO-TOUR

Les informations courses sont émises sur la radio VHF fréquence 157,4875 Mhz.

ARTICLE 6. ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré par 3 véhicules :

- . Voiture neutre n° 1 : Peugeot (Hermine Course)
- . Voiture neutre n° 2 : Peugeot (Gwendal Oliveux)

ARTICLE 7. DELAIS D'ARRIVEE

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Arbitres, en consultation avec l'organisateur.

ARTICLE 8. CLASSEMENTS

Classement Meilleur Grimpeur

Le classement du Meilleur Grimpeur sera établi sur 4 grimpeurs à savoir :

- Km 30,5 lieu-dit La Haie en Billio.
- Km 48,6 à l'entrée de ST Jean-Brévelay.
- Km 75,9 à l'entrée de Chanticoq.
- Km 88,6 Peneral.

Points attribués à chaque classement : 6, 4, 2 et 1 pts au 4 premiers coureurs.

Dotations : **1) 80 €**

En cas d'égalité, les coureurs seront départagés par leur nombre de 1ère place, de 2ème place, de 3ème place et en dernier recours, à l'aide du dernier classement au 2^{ème} passage sur la ligne d'arrivée.

ARTICLE 9. PRIX

Les prix suivants sont attribués :

Classement Final : Grille 1220/25

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25
197	146	122	98	85	73	61	49	43	37	30	24	18	15	14	14	14	14	12	11	11	9	9	9	9

Prix Spéciaux aux Open 1 : Grille 305/10

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Prix	62	53	46	38	26	21	18	15	14	12

Le total général des prix distribués à l'occasion de l'épreuve est de 1525 €.

ARTICLE 10. ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de la FFC et du Ministère de la Jeunesse et des Sports s'applique intégralement à la présente épreuve.

Le contrôle antidopage a lieu au siège de la Mairie, rue du Général De Gaulle à Locminé.

L'accès sera fléché.

ARTICLE 11. PROTOCOLE

Conformément à l'article 1.2.112 du règlement FFC, les coureurs suivants doivent se présenter au protocole :

- Les 3 premiers de l'épreuve
- Le 1^{er} coureur Open 1 de l'épreuve
- Le vainqueur du classement « Meilleur Grimpeur »

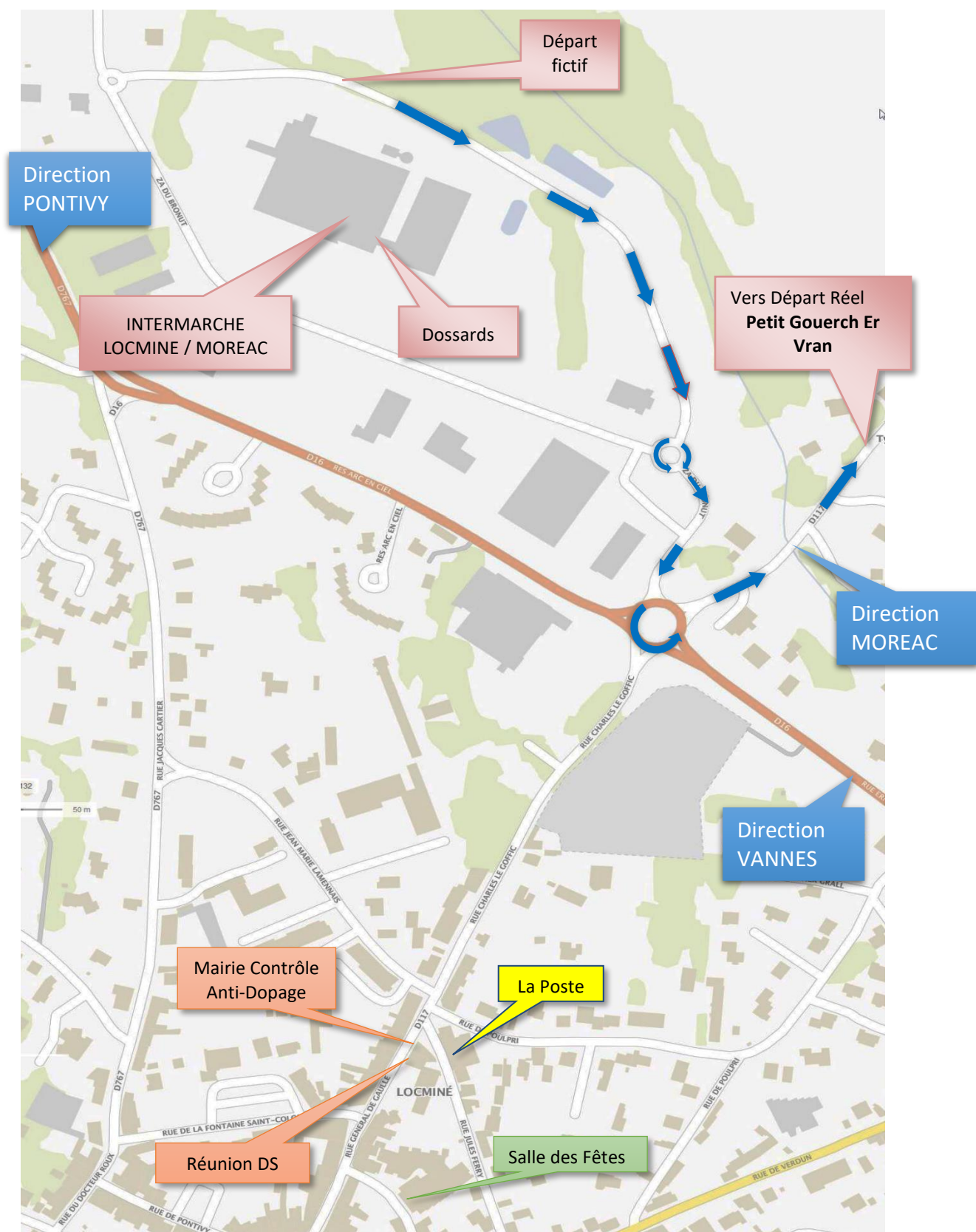
Ils se présenteront dans un délai de maximum de 10 minutes après leur arrivée.

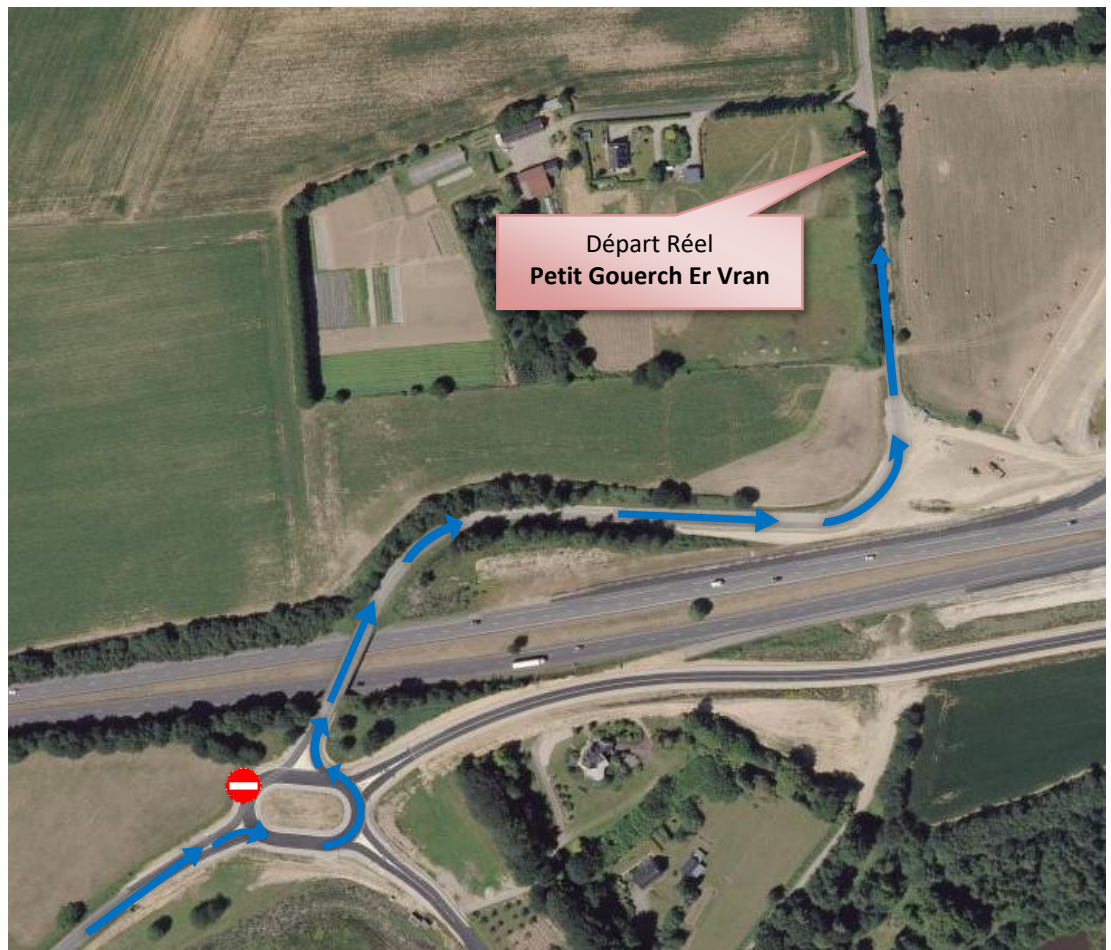
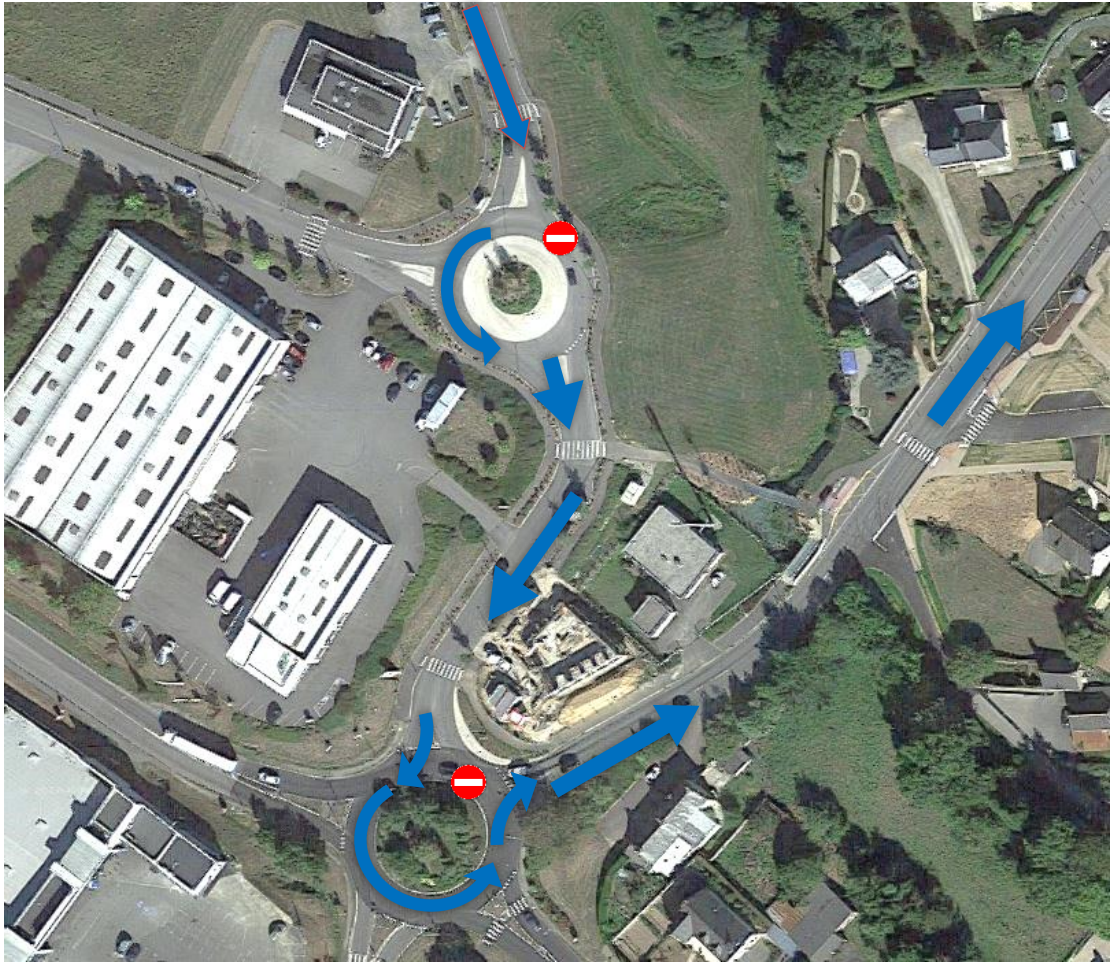
ARTICLE 12. PENALITES

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable.

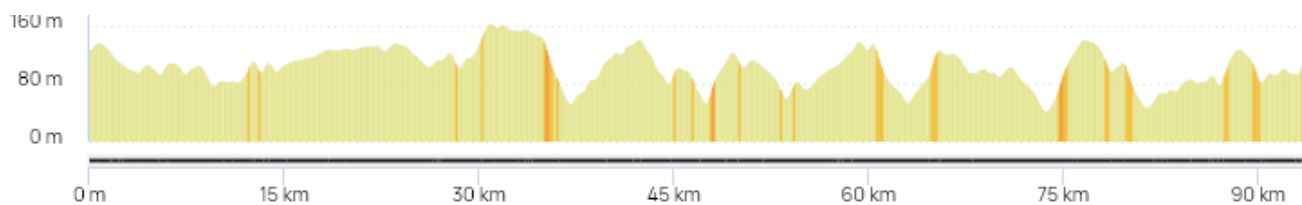
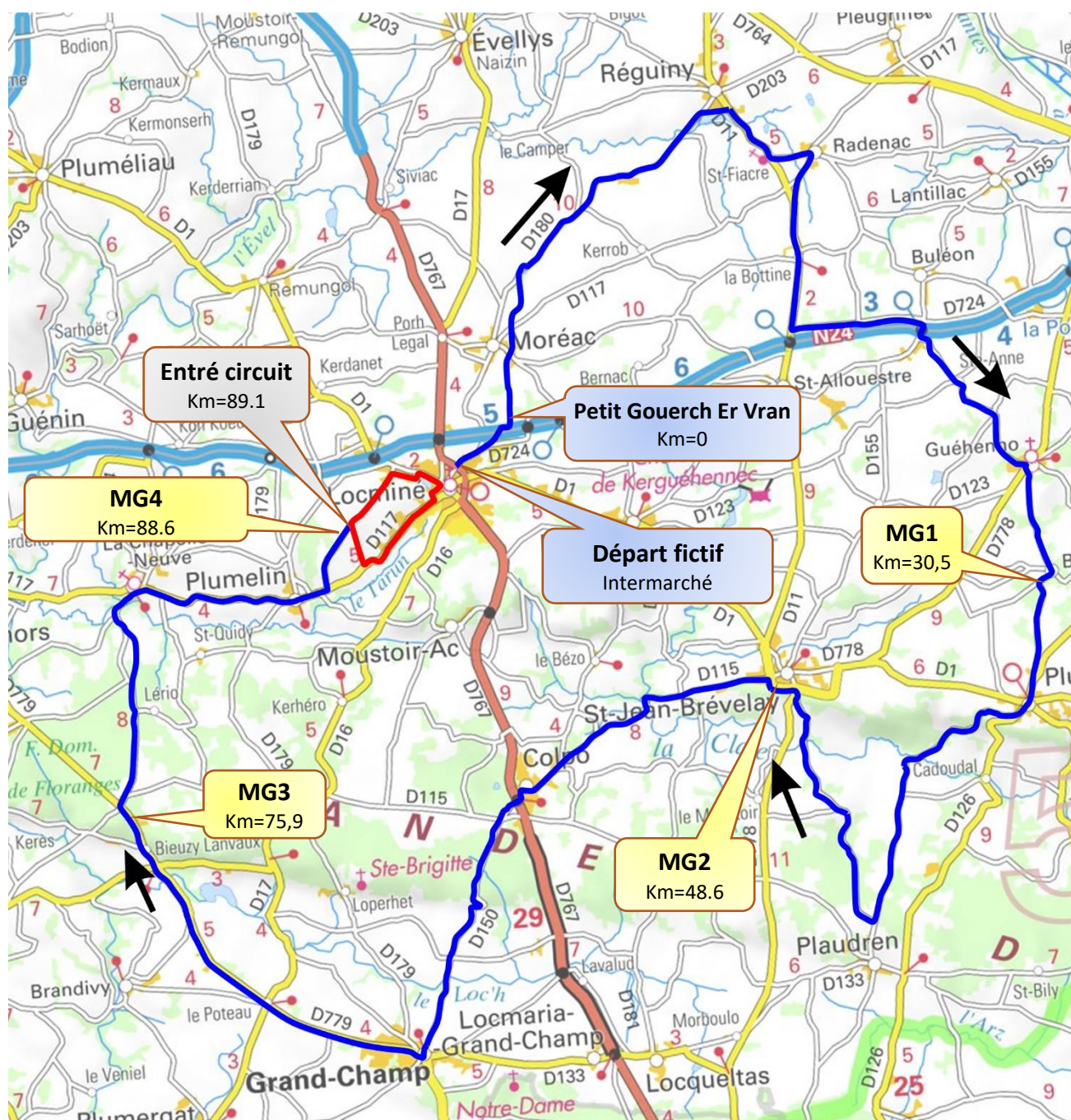
PRELEMINAIRES DE DEPART

- ❑ 12 h 00 : Remise des dossards à Intermarché LOCMINE / MOREAC ZA DU BRONUT
- ❑ 12 h 15 : Réunion du Collège des Arbitres à la Mairie Annexe
- ❑ 12 h 30 : Réunion des directeurs sportifs à la Mairie Annexe
- ❑ 13 h 45 : Départ Fictif à Intermarché LOCMINE / MOREAC neutralisé sur 2,4 km à 25 km/h
- ❑ 13 h 50 : Départ réel lancé au lieu-dit "Petit Gouerch Er Vran".





PARCOURS EN LIGNE



Le circuit est sur le site www.openrunner.com :

La Flèche de Locminé 2024 (<https://www.openrunner.com/route-details/17713476>)

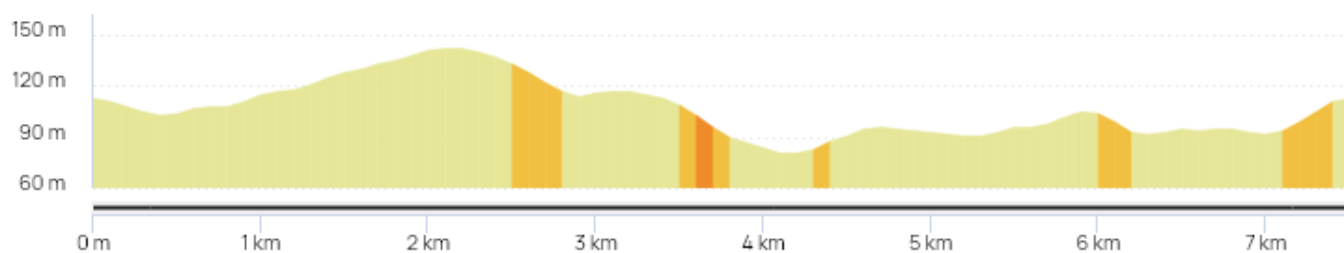
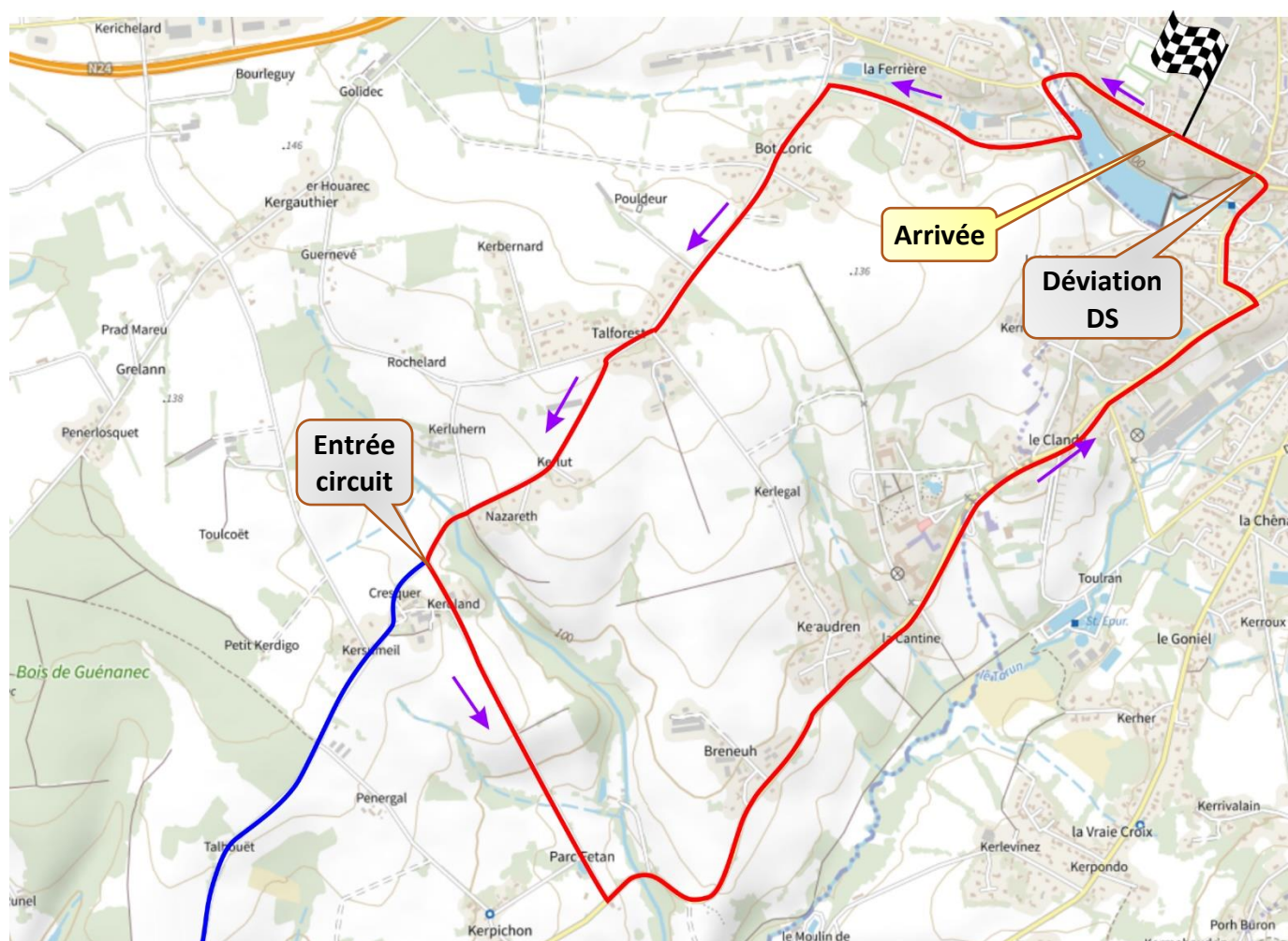
+ Circuit final La Flèche de Locminé 2024 (<https://www.openrunner.com/route-details/17719335>)

FFC		Itinéraire course de la 44ème FLECHE DE LOCMINE			FFC	
DIMANCHE 17 MARS 2024						
Epreuve en ligne Elite 1 et 2 organisée par l' Olympique Cycliste de Locminé						
No Routes	Communes et villes traversées par la course	Kilométrage		Horaire à 40 km/h	Horaire à 42 km/h	
		Fait	Restant			
	Départ fictif - INTERMARCHE LOCMINE-MOREAC - Neutralisé à 25km/h	2,4		13:45	13h45	
D117	Direction Moréac vers départ réel au lieu-dit "prat Paul"					
C1	Rond-point Beaulieu contourné par la droite dir. Moréac, Bonvallon, Rue du Clandy					
C1	DEPART REEL au lieu dit "Petit Gouerch Er Vran"	0,0	153,6	13:50	13:45	
C1	Entrée MOREAC	1,6	152,0	13:53	13:53	
C1	Traversée du lieu dit Porh Neuf, direction Réguieny	3,8	149,8	13:56	13:56	
C1	Traversée du lieu-dit "lojean"	7,8	145,8	14:02	14:01	
C1	Entrée REGUINY prendre 1ère à droite, rue du Lac	10,3	143,3	14:06	14:05	
D11	Au bout de la rue du Lac, au stop, prendre à droite la direction Radenac	11,1	142,5	14:07	14:06	
D11	A la sortie de Réguieny, début e la montée du 1er grimpeur	11,8	141,8	14:08	14:07	
C1	A la chapelle st Fiacre, prendre à gauche, direction Radenac	12,9	140,7	14:10	14:09	
C1	Au panneau entrée RADENAC , aller tout droit	13,5	140,1	14:11	14:10	
D117	Dans le bourg, prendre à droite direction Moréac	13,9	139,7	14:11	14:10	
D11E	A la sortie du bourg de Radenac, prendre à gauche direction St Allouestre	14,6	139,0	14:12	14:11	
D117	Au bout de la route au stop, prendre à gauche, direction St Allouestre	15,2	138,4	14:13	14:12	
D11	Traversée du lieu-dit "La bottine"	16,7	136,9	14:15	14:14	
D724	Prendre à gauche, avant le pont de la RN24, route parallèle à la 4 voies vers Buléon	18,5	135,1	14:18	14:17	
D155	Entrée dans le lieu-dit "le Maigris", prendre à droite, passage au-dessus de la RN24, direction Guéhénno	21,8	131,8	14:23	14:21	
D165	Après le pont, prendre à gauche, direction Guéhénno	21,9	131,7	14:23	14:22	
D165	Au rond-point, prendre à droite, direction Guéhénno	22,2	131,4	14:24	14:22	
D165	Traversée du lieu-dit "Ste Anne" aller tout droit vers Guéhénno	23,6	130,0	14:26	14:24	
D165	Au panneau entrée GUEHENNO	26,5	127,1	14:30	14:28	
D 165	Au carrefour Josselin -ST Jean Brévelay, aller tout droit vers BILLIO	26,8	126,8	14:30	14:29	
D 165	Au bout de la route, prendre à droite direction BILLIO	27,0	126,6	14:31	14:29	
D 165	Au panneau entrée BILLIO, aller tout droit en direction PLUMELEC	30,0	123,6	14:35	14:33	
D 165	Après l'église, prendre à droite direction PLUMELEC vers le MG1	30,2	123,4	14:36	14:33	
D 165	▲ MG1 au lieu-dit La Haie	30,5	123,1	14:36	14:34	
D 126	Prendre à droite direction Plumelec, la direction du bourg vers l'église.	32,9	120,7	14:40	14:37	
D 126	A l'église, prendre à droite, puis à gauche la rue Cadoudal.	33,5	120,1	14:41	14:38	
D 126	Au rond-point de la rue de la Salette, prendre direction PLAUDREN.	34,1	119,5	14:41	14:39	
V 7	Traversée de la zone du PRASSUN en Plumelec vers PAUDREN	34,7	118,9	14:42	14:40	
C 6	Attention "DESCENTE TRÈS RAPIDE" sur 3 kms	37,3	116,3	14:46	14:44	
C 6	Passage sur LA CLAIE	37,3	116,3	14:46	14:44	
D 182	A l'Entée de PLAUDREN, au carrefour, prendre à droite la direction ST JEAN BRÉVELAY	41,9	111,7	14:53	14:50	
D182	Traversée du village "Guerihuel", aller tout droit direction St Jean Brévelay	45,0	108,6	14:58	14:55	

FFC		Itinéraire course de la 44ème FLECHE DE LOCMINE			FFC	
DIMANCHE 17 MARS 2024						
Epreuve en ligne Elite 1 et 2 organisée par l' Olympique Cycliste de Locminé						
No Routes	Communes et villes traversées par la course	Kilométrage		Horaire à 40 km/h	Horaire à 42 km/h	
		Fait	Restant			
D182	Début de l'ascension du 2ème grimpeur vers St Jean Brévelay	47,6	106,0	15:02	14:58	
D182	▲ MG2	48,6	105,0	15:03	15:00	
D778	Entrée au panneau St Jean Brévelay, prendre à droite vers le 1er rond-point	49,0	104,6	15:04	15:00	
D778A	Au rond point, prendre à gauche , la direction Colpo	49,2	104,4	15:04	15:01	
D115	Au 2ème rond point, prendre à gauche, la direction Colpo-Grand Champ	50,0	103,6	15:05	15:02	
D115	Traversée du carrefour "rochede" aller tout droit vers Colpo	52,3	101,3	15:09	15:05	
D115	Au panneau entrée COLPO, tout droit vers centre bourg	56,4	97,2	15:15	15:11	
D115	Après l'église, au rond point, aller tout droit , et au carrefour , prendre à gauche direction Grand Champ	57,7	95,9	15:17	15:13	
D115	Au Rond-point, prendre à droite et passer sous le pont. Au rond-point, prendre à droite direction Grand Champ	58,1	95,5	15:17	15:13	
D150	Au carrefour , aller tout droit, direction Grand Champ	58,6	95,0	15:18	15:14	
D150	Descente rapide et sinueuse au lieu-dit "Botségalo" (/!\ VIRAGE EPINGLE)	61,0	92,6	15:22	15:17	
D151	Entrée agglomération , au panneau GRAND-CHAMP	64,6	89,0	15:27	15:23	
D152	Après l'église, prendre à droite, direction Bieuzy-lanvaux Baud	65,4	88,2	15:28	15:24	
D153	Au rond point le poteau , aller tout droit, direction Baud	69,6	84,0	15:35	15:30	
D779	Entrée dans village Bieuzy-lanvaux, au panneau début du 3ème grimpeur	74,0	79,6	15:41	15:36	
D779	▲ Sommet du MG3 en haut de Bieuzy	75,9	77,7	15:44	15:39	
C2	Après le grimpeur, au carrefour lieu dit "Chanticoq" , prendre à droite la direction la Chapelle Neuve	76,0	77,6	15:44	15:39	
D189	Traversée du lieu-dit "Kergoasmat" direction la Chapelle Neuve	78,6	75,0	15:48	15:43	
D189	Entrée agglomération, au panneau la Chapelle Neuve	81,9	71,7	15:53	15:47	
D117	A droite dans le centre prendre la direction PLUMELIN	82,1	71,5	15:53	15:48	
D117	Au panneau entrée agglomération PLUMELIN	86,2	67,4	16:00	15:53	
D117	Après l'église, aller tout droit	86,5	67,1	16:00	15:54	
D117	Au rond-point, aller tout droit	86,9	66,7	16:01	15:54	
D117	Après Kerfourchec, prendre à gauche	87,3	66,3	16:01	15:55	
	▲ Au panneau Penergal MG4	88,6	65,0	16:03	15:57	
	Prendre à droite Keroland - ENTREE CIRCUIT	89,1	64,5	16:04	15:58	
	Arrivée sur le circuit 7,5 km x 8 tours					
CT8	1 ^{er} passage sur la ligne d'arrivée	93,6	60,0	16:11	16:04	
CT7	2 ^{ème} passage sur la ligne d'arrivée	101,1	52,5	16:22	16:15	
CT6	3 ^{ème} passage sur la ligne d'arrivée	108,6	45,0	16:33	16:25	
CT5	4 ^{ème} passage sur la ligne d'arrivée	116,1	37,5	16:44	16:36	
CT4	5 ^{ème} passage sur la ligne d'arrivée	123,6	30,0	16:56	16:47	
CT3	6 ^{ème} passage sur la ligne d'arrivée	131,1	22,5	17:07	16:58	
CT2	7 ^{ème} passage sur la ligne d'arrivée	138,6	15,0	17:18	17:08	
CT1	8 ^{ème} passage sur la ligne d'arrivée	146,1	7,5	17:29	17:19	
	ARRIVEE	153,6	0,0	17:41	17:30	

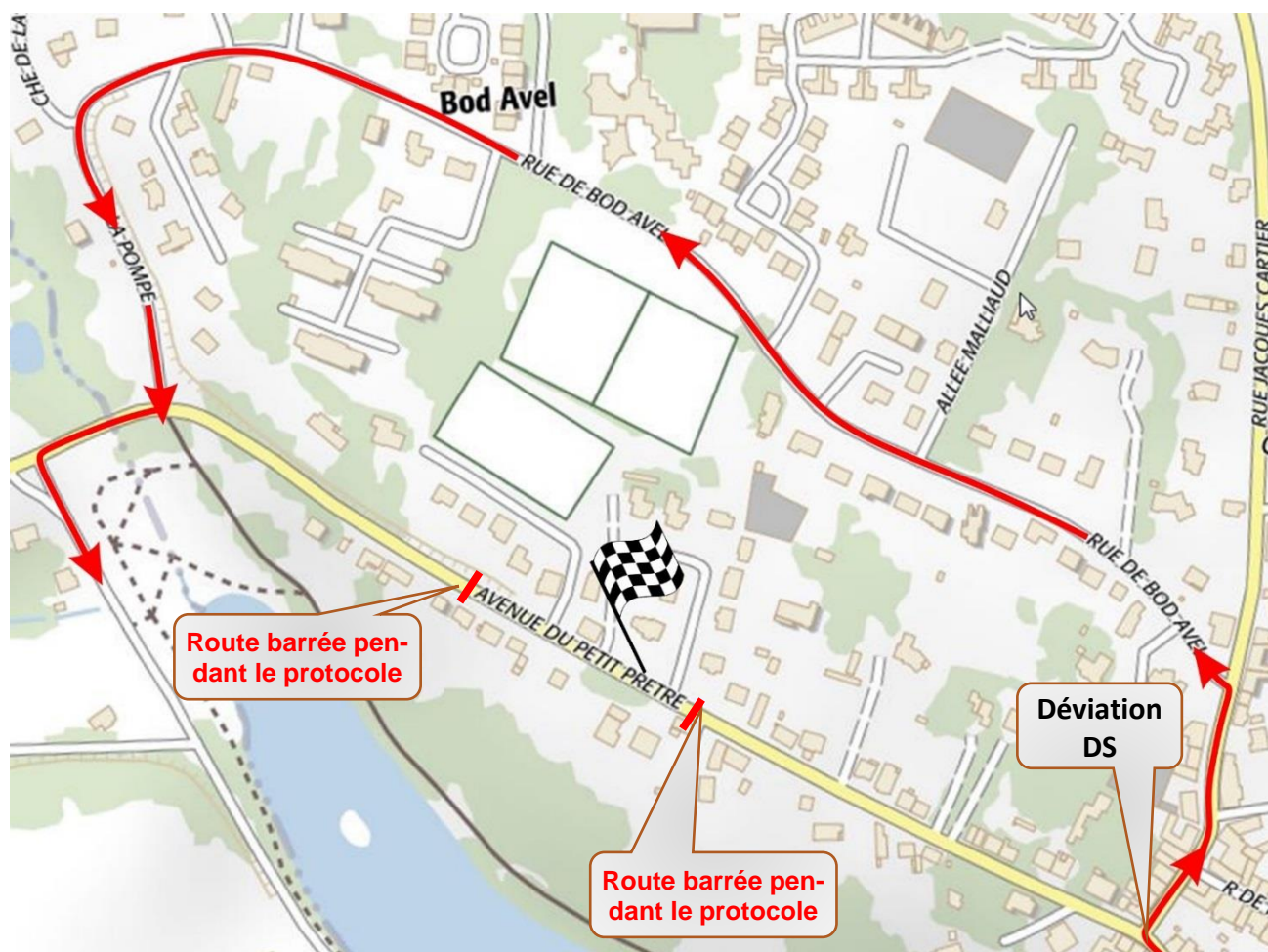
CIRCUIT FINAL DE LA FLECHE DE LOCMINE

- 7 KM 500 -



SI CONTROLE ANTIDOPAGE , local prévu à cet effet « Marie de Locminé »

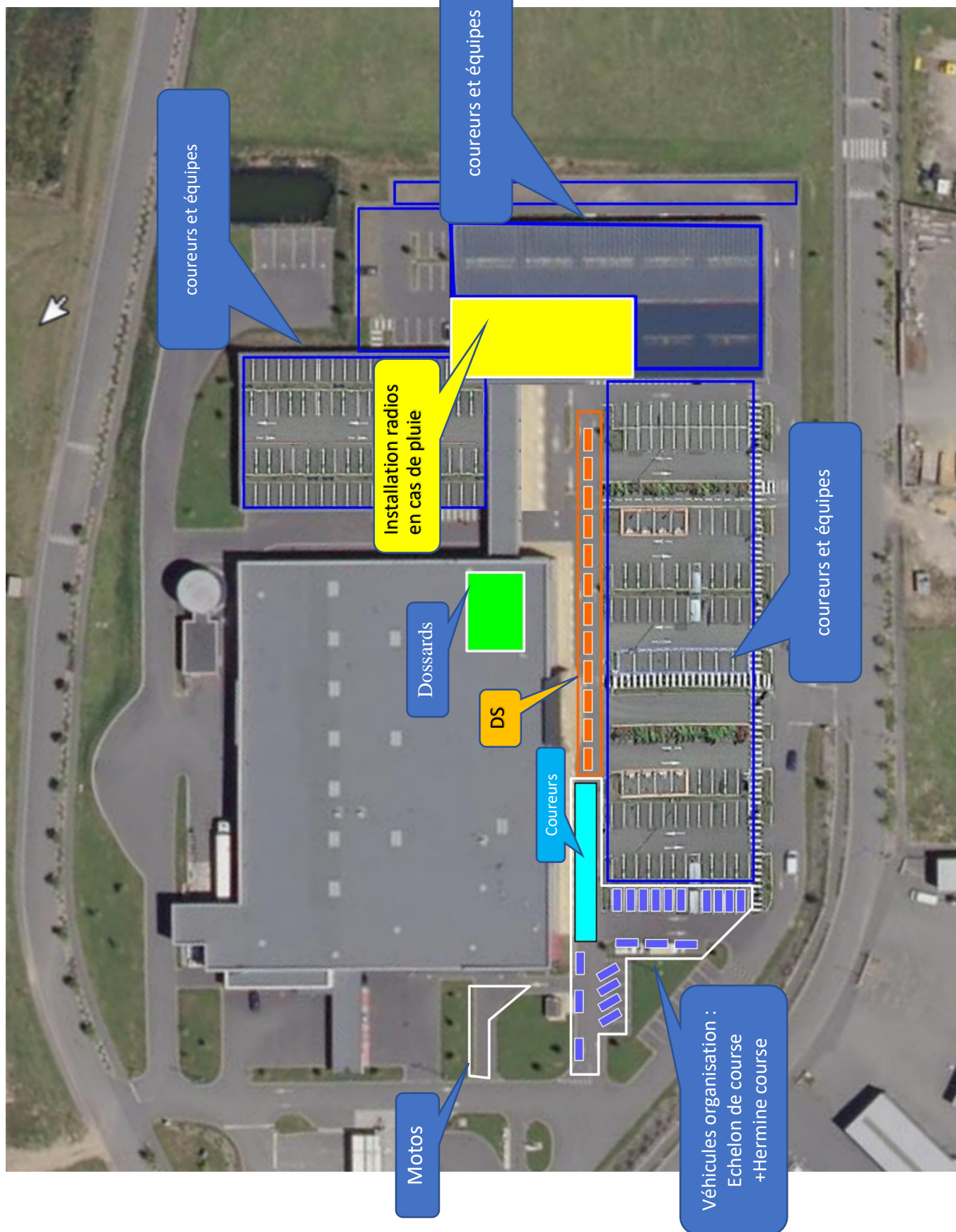
DERIVATION DES DIRECTEURS SPORTIFS ET TOUS LES VEHICULES



ATTENTION :

Pour des raisons de sécurité, il sera interdit de passer la ligne d'arrivée pendant la cérémonie protocolaire. L'avenue, où sera jugée l'arrivée, sera fermée à tous les véhicules pendant le protocole.

PARKING ET ZONE DE DEPART



PRECAUTIONS A PRENDRE

- /!\ Km 3,8 Moréac : du bas de la rue du Goharnec jusqu'au Bourg-neuf route étroite sur 1 km
- /!\ Km 33,8 Au carrefour de Talrun, îlots directionnels prendre à Gauche direction Plumelec.
- /!\ Km 38 ZA Prassun Plumelec vers Plaudren, descente rapide sur 3 km.
- /!\ Km 45,8 Au carrefour "Kermiser" prendre à droite vers St Jean Brévelay.
- /!\ Km 61 Traversée de l'agglomération Colpo, contournement de l'église, rond-point, aménagements diverses et rond-point à nouveau.
- /!\ Km 65,1 Descente rapide et sinueuse lieu-dit « Botségalo »
- /!\ Km 69 Traversée de l'agglomération de Grand champ.
- /!\ Km 80 3^{ème} grimpeur Chanticoq à droite direction la Chapelle-Neuve, sur 6 km route sinueuse et moins large.
- /!\ Km 91 Traversée de l'agglomération de Plumelin, îlot directionnel et virage à gauche de suite.

/!\ TOUS LES RONDS-POINTS SONT A PRENDRE PAR LA DROITE /!

LISTES DES HOPITAUX

- Hôpital CHUBERT (Centre Hospitalier Bretagne Atlantique)
20, boulevard Général Maurice Guillaudot
56000 VANNES
Téléphone :02 97 01 41 41 (accueil)
02 97 01 41 30 (Urgences)
- Centre Hospitalier de Noyal-Pontivy
Téléphone :02 97 28 40 40 (Accueil)



Palmarès de la Flèche

- 1980 : Jean-Paul MAHO
- 1981 : Alain ROCABOY
- 1982 : H. JENSEN
- 1983 : Dominique LE BON
- 1984 : Roland LE CLERC
- 1985 : Alain ROCABOY
- 1986 : Philippe DALIBARD
- 1987 : Gilles GUÉGAN
- 1988 : D. LE HUITOUZE
- 1989 : D. LE HUITOUZE
- 1990 : Philippe BRESSET
- 1991 : Pascal LE TANNOU
- 1992 : Marty JÉMISSON
- 1993 : Rodolphe HENRY
- 1994 : Jean-Jacques HENRY
- 1995 : Freddy ARNAUD
- 1996 : Mickaël BOULET
- 1997 : Mickaël HACQUES
- 1998 : Fabrice PELTIER
- 1999 : Fabrice SALANSON
- 2001 : Franck LAURANCE
- 2000 : Frédérique DELALANDE
- 2002 : Lilian JÉGOU
- 2003 : Samuel GICQUEL
- 2004 : Jean-Luc DELPECH
- 2005 : Timothée LE FRANÇOIS
- 2006 : Jérôme GUISENEUF
- 2007 : Cyril NOËL
- 2008 : Julien FOISNET
- 2009 : Salva VILCHEZ
- 2010 : Salva VILCHEZ
- 2011 : Étienne TORTELIER
- 2012 : Régis GEFFROY
- 2013 : Fabrice SEIGNEUR
- 2014 : Douglas DEWEY
- 2015 : Fabien GRELLIER
- 2016 : Fabrice SEIGNEUR
- 2017 : Émilien JEANNIÈRE
- 2018 : Enzo BERNARD
- 2019 : Jason TESSON
- 2021 : Emilien JEANNIÈRE
- 2022 : Jean-Louis LE NY
- 2023 : Pierre THIERRY